

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames. — 80
Faits divers. — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

SAUMUR :
30 fr.
16
8
Poste :
35 fr.
18
10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

7 Août 1882.

LA CRISE MINISTÉRIELLE.

La constitution du ministère devient chose plus en plus difficile. La combinaison proposée, donnée samedi soir pour définitive, a été refusée formellement par M. Brisson, paraissant compromise hier. On ne sait pas encore si M. J. Ferry s'est en quête de collaborateurs ; aucune détermination de ce genre n'était signalée vers onze heures. Par contre, à la même heure, Derès arrivait à l'Élysée, où M. Duclerc se trouvait déjà en conversation avec le président de la République. Il faudrait conclure de fait que l'idée de la formation d'un fameux cabinet d'affaires a été reprise par M. Grévy ; mais nous ignorons de quelle nature était l'entrevue.

On répand le bruit que les ambassadeurs d'Allemagne et de Russie ont été avisés par leurs gouvernements respectifs que la propagation de la crise ministérielle française nuirait à la Conférence des embarras et des regards préjudiciables sur lesquels ils aident probablement à appeler l'attention de M. Grévy si la situation se prolongeait. N'y a-t-il point là quelque manœuvre repoussée de celle qui a si misérablement échoué il y a trois jours ? Faut-il, au contraire, tenir pour exacte cette humiliante nouvelle ?

M. Grévy est absolument démoralisé. On voit qu'il s'est exprimé en termes émus au sujet de la nécessité d'une entente entre les groupes divisés de la majorité, en manifestant le désir que ses sentiments soient connus de M. Gambetta et partagés par lui.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Samedi, les députés se sont réunis pour la forme.

L'ordre du jour appelait la suite de la discussion du budget.

Voix diverses : A lundi ! à mardi !

M. Janvier de la Motte dit que les faits ont justifié la proposition qu'avait fait M. de la Rochefoucauld, à la dernière séance. Aujourd'hui encore, rien ne fait croire qu'il y aura un ministère lundi prochain.

Il ne faut pas exposer tous les jours les membres de la Chambre à venir inutilement au Palais-Bourbon. Il y aurait donc lieu de laisser à M. le président le soin de convoquer la Chambre à domicile. (Bruit.)

La proposition n'est pas adoptée.

La Chambre, à une grande majorité, repousse le renvoi à mardi. La séance, ouverte à 2 heures, est renvoyée à lundi et levée à 2 heures 35.

En quittant le fauteuil, M. Brisson est rentré dans son cabinet particulier en compagnie de M. Jules Ferry.

La presse allemande est presque unanime dans ses appréciations hostiles à l'égard de l'Angleterre. Elle suit avec une jalouse inquiétude les opérations des forces anglaises et souhaite manifestement un échec qui humilierait en Orient l'orgueil britannique.

S'il faut en croire un correspondant du Standard, l'Allemagne se serait assurée déjà le bénéfice des événements. Le chancelier aurait obtenu de la Turquie qu'elle ne plaçât pas ses troupes sous le commandement du général anglais, mais qu'elle fit appel à un officier allemand.

On estime, à Berlin, qu'attribuer à l'Allemagne une coopération active dans la campagne d'Égypte, ce serait chose toute naturelle, « l'Allemagne étant la puissance européenne la plus désintéressée dans la question. »

Ainsi se révèle la main qui a tout conduit. Mais, quel que soit l'aplatissement de l'Europe devant la force et la menace, nous voulons douter qu'une pareille prétention soit sérieuse.

Il ne s'agit pas ici d'un arbitrage qui nécessite un juge neutre et désintéressé, mais d'une action, d'un commandement, d'une participation effective, qui supposerait un intérêt ou un droit.

Le 40 juillet, il s'est passé à Alexandrie un événement dont la presse républicaine s'est bien gardée de parler, évidemment parce qu'il avait trait aux **Jésuites français** établis dans cette ville.

Une lettre du supérieur de ces religieux raconte qu'il a été saisi avec un de ses confrères par la populace, qu'ils ont été traînés sur le sol, foulés aux pieds, frappés à coups de bâton, dépouillés de leurs vêtements et tenus pendant quatre jours en prison. On lui a arraché la moitié de la barbe, on l'a volé, et ce n'est qu'à l'entrée des Anglais dans la ville qu'il a recouvré sa liberté. Il avait été résolu qu'on le laisserait mourir de faim dans son cachot. Son couvent a été pillé de la cave au grenier ; on n'y a laissé qu'un calice qui se trouvait dans une armoire cachée ; on n'y a pas même laissé un missel pour dire la messe.

Le R. P. de Dianoux est rentré au lieu de sa résidence, disposé à y attendre les événements au milieu du petit troupeau de coptes catholiques dont il est le pasteur. Ce digne religieux est âgé de 43 ans à peine ; il est d'Avignon. Issu d'une vieille famille du Comtat-Venaissin, il a eu pour aïeul paternel un général de division, baron de l'Empire, qui se distingua sous les murs d'Alexandrie (Piémont). Son second frère est ce brave et intrépide lieutenant de Dianoux qui, l'an dernier, fut massacré par les Touaregs avec la mission Flatters, dont il était un des chefs. Le R. P. de Dianoux a été missionnaire en Kabylie et au Liban ; revenu en France, il en est reparti après la mise à exécution des funestes décrets de mars 1880.

Les Frères des écoles au Caire. — Un Frère alsacien du collège de Saint-Joseph du Caire écrit ce qui suit :

« La peur continue à faire sortir les gens de l'Égypte. Commerce et travail nuls. Les Égyptiens offrent leur blé à moitié prix, et on n'en veut pas. La situation présente est pour l'Égypte la pire de toutes les guerres. Cependant nous sommes tranquilles. »

Quand nous traversons les rues, ceux qui s'y trouvent encore nous témoignent le plus grand respect et la plus vive affection.

Nous avons encore 340 élèves, parmi lesquels les fils de trois nouveaux ministres. Arabi-Pacha fait tout ce qu'il peut pour nous protéger. Vu les circonstances, on donnera congé le 15 du présent mois, et la rentrée se fera le 1^{er} septembre.

Plusieurs parents ont disparu, nous laissant leurs enfants sur les bras. Eh bien ! nous ne les abandonnerons qu'à la mort.

Malgré les tempêtes, on continue nos travaux, et les soixante Arabes qui y travaillent nous disent sous mille formes : « Tu es mon père ; ne m'abandonne pas. Si l'on veut te massacrer, prends-moi pour te défendre. »

Nous n'avons pas, d'ailleurs, à craindre les gens du Caire qui ne nous veulent que du bien.

Religieux et religieuses, tous sont encore ici, et, de concert, nous nous encourageons à être fidèles au poste jusqu'à la mort. »
(Ami des Campagnes.)

DEUX LISTES CIVILES.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Combat*, journal bonapartiste :

« J'ai déjà fait cette remarque qu'il ne se produisait pas sous l'Empire un seul sinistre sans que Napoléon III ne vint en aide aux victimes. »

» Tandis qu'aujourd'hui la France peut bien être accablée des fléaux les plus divers,

érigé la liberté en dogme à son foyer.

L'éclipse de M^{lle} Avrial. Une amie dangereuse, au point de vue des conseils !... une amie précieuse au point de vue des convenances !... car elle a caché l'oiseau fugitif sous ses ailes, l'a protégé et entouré... Quel talent naturel pour jouer les « mères » dans les mariages à l'étranger !

La maladie de M. Bourgeal. Dame !... il a semé la libre-pensée, il récolte la libre-action. C'est très-dur ; il peut en mourir, mais non s'en plaindre.

Le départ de Léon Bourgeal, courant sur les traces de sa sœur pour prévenir une folie irréparable. En Italie ?... Fausses traces. Lucy n'est point la femme du mariage religieux ; c'est un esprit fort qui finira mal, et qui commence déjà.

Le voyage de M^{lle} Geneviève. Positivement étonnant, ce voyage. Une petite femme bien intéressante, mais ignorante de la vie, tenue en chartre privée dans cette étrange famille, et qu'on lance, en Angleterre cette fois, à la recherche d'une jeune personne, majeure, émancipée, parfaitement déterminée, sans doute, à se moquer de ses objurgations.

Enfin le brusque éloignement de M. Placial Molins, qui soignait le vieillard malade, en sa triple qualité d'allié, d'ami et d'étudiant en médecine. Un charmant garçon, rangé, sérieux, qui aurait mille fois mieux fait d'épouser sa cousine que de la laisser

entrer dans un pareil milieu. Mais il était trop jeune alors... c'était dommage. Ah ! combien M. Molins avait dû le regretter !

Et, sur ces divers canevas, les voisins brodaient... brodaient !...

On voit par ces commentaires, moins oiseux qu'ils n'en avaient l'air, que les peines de familles, si bien gardées qu'on les suppose entre les intéressés, franchissent les murailles, filent entre les grilles, et se répandent bientôt au loin comme des vapeurs délétères.

Domestiques, fournisseurs avaient apporté chacun une indiscretion, une supposition, un détail, un fait à l'ensemble d'événements peu ordinaires dont la Joliette était le théâtre.

Comme on en aimait peu les habitants, — sauf Geneviève et Jeannine — les aventures qui s'y déroulaient causaient une certaine jouissance aux désœuvrés de Fontenay-sous-Bois.

On guettait le retour des voyageurs, comme on attend une distraction nouvelle. L'ingénieur rentra seul : on l'avait prédit. Sa mine allongée n'éveilla pas de sympathie dans la colonie bourgeoise.

Geneviève revint aussi, pas seule ; mais le compagnon qu'elle introduisit à la Joliette ne ressemblait guère à la fugitive.

Un garçon boiteux, laid, mal vêtu. D'où pouvait-il sortir ?... Eh ! mais... on le reconnaissait bien. Ce mauvais garnement avait servi d'aide-palefro-

nier au restaurant du *Châlet-Jaune*. Il en était même parti, un beau matin, avec un maître d'aventure.

Quelle bizarre idée, pour une jeune dame, de rentrer au logis escortée d'un tel garde du corps !

Geneviève assigna d'un mot pour logement à Jacques Ferrat une maisonnette de jardinier située au fond du jardin, et vide.

— Allez, lui dit-elle, en la lui désignant du doigt. Ce soir, je vous conduirai moi-même chez votre ancien patron.

Le pauvre diable dissimula une moue de contrariété expressive et se coula entre les arbres, vers la maisonnette, sans mot dire.

Au bout de quelques pas, il entendit des cris joyeux et se retourna. Devant la maison qui s'ouvrait pour la rentrée de Geneviève, Jeannine, enlevée dans les bras de sa mère, la couvrait de baisers, l'enveloppait de ses mains mignones et gazouillait comme un oiseau caressant.

— Ça, c'est gentil à voir, murmura le gavroche, qui s'incrusta contre un arbre pour mieux regarder.

Près de Geneviève, lui meltant au front un froid baiser, l'ingénieur cherchait à modérer les éclats de cette tendresse enfantine.

Sur le perron, le vieillard, debout, les yeux ardents, à peine assez maître de son impatience pour attendre que sa belle-fille eût franchi les

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !..

Par M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XII

La Joliette régnaît une agitation telle, depuis une semaine, qu'il n'était plus question du déménagement partiel, ni de rentrée à Paris ; les événements s'y succédaient avec une hâte fébrile ; les voisins vivaient heureux, trouvant enfin large matière à une curiosité trop rarement assouvie.

Que de choses en quelques semaines ! D'abord la demande en mariage d'Antonio Bolchini... un chanteur !... charmant, du reste, mais une position si étrange !...

Le refus du père Bourgeal. Ça, c'était bien naturel. Une belle jeune fille, dotée par une mère de 300,000 francs bien limpides, ne s'accorde pas à un ténor, quelque talent qu'il ait, malgré les beaux cinquante mille francs qu'il gagne.

La disparition de M^{lle} Lucy. Ah ! voilà du neuf et du piquant !... L'amour de l'indépendance, poussé à ses plus extrêmes limites, est, après tout, la récompense logique d'un père imprudent qui a

M. Pot-Bouille ne sortira pas un denier de sa poche, je vous jure.
» C'était ma foi bien la peine de reprocher à l'Empereur ses vingt-cinq millions de liste civile! Au moins, le Souverain dépensait et ne thésaurisait pas. Sa Majesté entretenait à ses frais les domaines de la Couronne et procurait ainsi du travail à une armée d'ouvriers; d'autre part, le Monarque bienfaisant versait ses trésors dans l'escarcelle des malheureux; en fin de compte, les millions de la liste civile rentraient dans la circulation.

» Franchement, dans de semblables conditions, tout le monde aurait dû souhaiter qu'on apanageât le plus possible l'Empereur.

» Plût au ciel que le chef de l'Etat dépendât aujourd'hui relativement autant que Napoléon III.

» On me dira :
» — Le Président ne reçoit que 1 million 200,000 fr. de traitement!

» D'accord; mais, entre nous, combien estimez-vous qu'il dépense par an?

» A peine cent mille francs, à mon avis.

» Avec le reste, il achète des maisons ou des terrains sur lesquels il fait bâtir, et s'en va grossir les rangs des propriétaires dont la rapacité est devenue proverbiale.

» Est-ce que vous croyez que c'est d'un bon exemple, en République? Et pensez-vous que ce soit faire acte de patriote et de républicain?

» Moi, je n'ai pas cette pensée.

» Je n'ignore point qu'il existe une tourbe d'imbéciles qui répondra :

» « Que voulez-vous? chacun, à la place de M. Grévy, en ferait autant! »

» Eh bien, tant pis pour les républicains. Ce raisonnement prouve qu'ils sont dénués de sens moral. N'envisager les fonctions publiques que sous le rapport des avantages matériels qu'on en retire, c'est du tripotage budgétaire; c'est de l'égoïsme officiel.

» Par ainsi, les républicains s'en vont déconsidérant la République et ses agents.
» Tant mieux!

AFFAIRES D'ÉGYPTÉ.

Les otages flottants. — Londres, 4 août. — Dans le projet d'entente anglo-turque, il y a une clause d'après laquelle l'amiral Seymour retiendrait comme otages les vaisseaux-transports turcs. De cette façon, les troupes ottomanes pourraient être forcées, soit de quitter l'Égypte, soit d'y rester, suivant le bon plaisir des Anglais. C'est surtout cette clause que le Sultan ne veut pas accepter.

Les journaux anglais publient la dépêche suivante d'Alexandrie, 5 août :

« Les troupes anglaises, avec plusieurs canons, ont attaqué, ce soir, à cinq heures, l'avant-garde d'Arabi, près de Ramleh, entre le canal de Mahmoudieh et le chemin de fer du Caire.

» L'ennemi est cerné de trois côtés. L'engagement, très-sérieux, continue encore.

degrés qui la séparaient encore de lui.

Sans même lui tendre la main, il l'interpella avec aigreur :

— Et Lucy?

— Je reviens seule.

— Vous n'avez donc pas su la persuader? Vous n'avez donc montré ni cœur, ni esprit, ni politesse, pour que, me sachant à demi-mort, elle ne vous ait pas suivie?

Geneviève courba la tête.

— Ah! mon père! prononça-t-elle douloureusement, que pouvaient mes prières... mes pleurs... contre le fait accompli?

Il entra violemment dans son cabinet de travail, suivi de ses enfants terrifiés.

M. Bourgeal, d'un geste brusque, attira la jeune femme tout proche de ses lèvres. Ce ne fut pas pour lui donner le baiser du retour. Ce fut pour l'interroger avec rudesse :

— Elle est mariée?

— Elle est mariée.

— Sans regrets?... sans remords?...

— Avec orgueil et joie.

— Lui avez-vous demandé de revenir avec vous?

— Je le lui ai demandé... lui faisant espérer que son retour vous disposerait à l'indulgence...

— Vous alliez trop vite.

— ... Vous amènerait peut-être à pardonner.

— Jamais!

» Arabi avait envoyé ce matin 44 hommes avec un parlementaire au camp anglais. Un officier anglais les a reçus, mais l'entrevue n'a pas eu de résultat.

Nous croyons savoir, disent les *Tablettes d'un Spectateur*, que dans la réunion de la Conférence de vendredi, au moment de lever la séance, les représentants allemands, autrichiens et italiens ont demandé que la Conférence prit la décision suivante :

« Les transports turcs, portant les troupes de débarquement en Égypte, seront escortés par des vaisseaux de guerre représentant chacune des puissances participant à la Conférence, afin qu'il soit bien constaté par là que les troupes ottomanes remplissent un mandat européen. »

Alexandrie, 5 août.

Les résultats de l'engagement qui a eu lieu près de Ramleh sont très-satisfaisants. L'attaque a commencé à quatre heures sur la ligne du chemin de fer. Le 60^e rifle-régiment s'est avancé le long du canal, tandis que le South-Stafford-shire-régiment et l'infanterie montée suivaient l'autre rive.

L'ennemi a été forcé de se retirer de toutes les positions occupées par ses avant-postes et d'employer toutes les forces dont il disposait en avant de Kafr-Dowar, c'est-à-dire quatre bataillons d'infanterie et quatre escadrons de cavalerie, ainsi que plusieurs canons. Ceux-ci ont été complètement réduits au silence par l'artillerie anglaise.

Les marins anglais qui occupaient la ligne du chemin de fer sous le commandement du général Alison ont repoussé l'ennemi près de Kafr-Dowar.

Les troupes anglaises, quoique ayant éprouvé quelques pertes, se sont conduites avec calme et sang-froid sous le feu nourri des ennemis.

L'objet de la démonstration était de forcer l'ennemi à démasquer les troupes et les canons qu'il possédait en avant de sa position générale; le but ayant été atteint, les troupes se sont retirées à la tombée de la nuit sans être inquiétées.

Les pertes de l'ennemi ne sont pas encore connues.

Beaucoup de blessés et de prisonniers sont restés entre les mains des Anglais.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 août.

Le marché est hésitant, les transactions sont arrêtées par quelques réalisations dues à l'impatience de certains spéculateurs qui comptaient sur un ministère d'affaires. Aucune des combinaisons ministérielles n'a réussi, on attend encore.

Les rentes sont lourdes et les ventes sont importantes. Le 5 0/0 est très-demandé surtout au comptant à 114.65 et 114.55. L'amortissable recule à 81.85 et 81.75. Le 3 0/0 est très-offert à 81.60 et 81.50.

Quelques gros spéculateurs persistent à avoir confiance dans l'Obligation Égyptienne et la recherchent à 233.75.

L'Italien se tient à 87 et 86.95.

Les valeurs de nos établissements de crédit sont sans affaires. On cote 5,350 sur la Banque de France.

— Mais, supplications et espérances, reproches, larmes, ne l'ont pas attendri.

— Avez-vous dit que je la maudirais?

— Je l'ai dit.

— Et... qu'a-t-elle répondu?

Toute pâle, Geneviève joignait les mains.

— Oh!... pas cela! murmura-t-elle, je ne le puis.

— Qu'a-t-elle répondu? appuya le vieillard.

— Épargnez-moi!... cette réponse est une parole de folie que je veux oublier.

— Et moi, j'entends la connaître.

— Mon père!...

— Parlez, je le veux.

Geneviève, frissonnante d'horreur, laissa tomber d'une voix lente la terrible parole.

— Elle a dit : « Il y a longtemps que j'ai maudit mon père! »

Léon étouffa une exclamation.

Le vieillard porta la main à son front où montait une flamme. Ses yeux, dans leur orbite creusée par la maladie, luisaient comme des tisons incandescents.

Sa voix, d'un timbre étrange, résonna lugubrement dans la vaste pièce.

— Elle a dit cela?

— Hélas!

— Vous le jurez?

— Oh!... père! je l'ai trop entendu!

Les cours de la Banque de Paris sont en recul à 1,075.

L'action du Crédit Foncier retrouve une certaine fermeté à 1,455. Les demandes en obligations foncières 4 0/0 sont très-nombreuses, on recherche ce placement en raison de sa sécurité et de son avenir.

Les actions du Crédit Lyonnais sont très-lourdes à 655. Remarquons la faiblesse continue de la Banque Parisienne sur laquelle les transactions sont entièrement nulles, même à 475.

Les cours du Mobilier Espagnol sont en reprise à 455, sans qu'il y ait de raison sérieuse justifiant cette hausse.

Les actions Malétra et les obligations des Messageries Fluviales de Cochinchine sont les seules valeurs industrielles les plus recherchées et les plus productives, les capitalistes feront bien de les mettre en portefeuille en ce moment.

Le Suez est à 2,500; Gaz, 1,592.50.

Lyon, 1,647.50; Orléans, 1,320.

Chronique militaire.

LES MANŒUVRES DE CAVALERIE DU CAMP DE CHALONS.

Nous extrayons ce qui suit d'un grand article du *Progrès militaire* :

« Les 5^e et 6^e divisions de cavalerie, réunies au camp de Châlons, poursuivent l'étude sur le terrain du règlement du 31 mai 1882, sous la haute direction du général de Galliffet.

La 5^e division, commandée par le général Charreyron, comprend la 4^e brigade de cuirassiers (général Grandin); la 3^e de dragons (général de Clermont-Tonnerre); la 1^{re} de chasseurs (général Goybet). Elle est cantonnée à Mourmelon-le-Grand et dans les villages environnants.

La 6^e division, commandée par le général de Boerio, comprend la 4^e brigade de cuirassiers (général Humann); la 3^e de hussards (colonel Augéy du Fresnois, directeur de la 2^e direction du ministère); la 8^e brigade de corps (général de Dancourt). Elle occupe Suippes et les villages voisins.

Le travail est réglé de telle sorte qu'une division monte à cheval de six heures et demie du matin à midi; l'autre, de midi à cinq heures et demie du soir. Le général directeur, seul, absolument infatigable, assiste aux deux séances. De nombreux officiers suivent, en outre, les manœuvres; on y remarque le général Chanzy, le duc d'Aumale, les généraux L'Hotte et d'Espouilles, pour ne citer que les divisionnaires. Mais, ce sont là des travaux d'étude, non des exercices de parade, et pas un officier étranger n'y est admis. »

Plus loin, le même journal dit encore :

« ... Constatons le zèle et la bonne volonté de tous, depuis le général directeur, jusqu'aux simples cavaliers. Chacun n'est animé que du désir de s'instruire et de bien faire.

» Le général directeur, lui, comme nous l'avons déjà dit, est absolument infatigable. Le premier à cheval, il ne met guère pied à terre que pour changer sa monture et ne rentre à son quartier général que le dernier. Il suit, tous les jours, les exercices des deux divisions et, passant successivement d'un

— Sur la tête de Jeannine?

— Sur la tête de mon enfant.

Alors le vieillard, qui avait voulu douter encore, se dressa terrible dans sa fureur.

— Que le nom de cette fille rebelle ne soit jamais prononcé devant moi!... Que son portrait soit arraché du mur, ses vêtements brûlés, sa chambre close! Elle est morte!... Vous ne porterez pas son deuil. Vous oublierez qu'elle fut des nôtres.

Il s'effondra comme une masse, sur un fauteuil, tandis que Geneviève s'empressait autour de lui.

Léon demeurait glacé, sombre, les lèvres agitées d'un tremblement convulsif.

Cette formule implacable de malédiction, qui rappelait l'antiquité par son inexorabilité et sa grandeur, ne semblait pas répondre aux idées infiniment plus modernes qu'il professait contre le mariage à l'étranger.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENEUX.

Un parrain vient, tout effaré, trouver sa filleule qui est sur le point de se marier.

— Ah! mon enfant, j'ai une bien triste nouvelle à t'annoncer. Raoul, ton fiancé...

— Eh bien?

— Je viens d'apprendre... que c'est un joueur!

La filleule vivement :

— A-t-il de la veine?

groupe à l'autre, il recitait et ajoutait, avec une courtoisie parfaite, une urbanité parfaite. Paul-Émile n'eut pas trop de place et ne laissa-t-il pas assez d'action et d'initiative à ses sous-officiers. Enfin, c'est une période d'enseignement, d'enseignement personnel; il est naturel qu'il cherche à vaincre tout le monde, comme il est vaincu lui-même.

» Autour de lui se presse une foule d'officiers de tous grades, tous ne cherchant qu'à s'assimiler les enseignements donnés et à les appliquer de leur mieux. »

CHRONIQUE DU SPORT.

RALLYE-PAPER DU MANS.

Les officiers des 26^e et 34^e d'artillerie ont couru dimanche 30 juillet au Mans un *Rallye-Paper* des plus brillants. On chassa double gibier cette fois; les deux courses qui galopèrent de conserve, étaient Nalot, du 26^e, et Jacquot, du 34^e; la course menée par MM. Deholain, du 26^e, et Le du 34^e, était composée d'une centaine d'officiers, parmi lesquels plusieurs officiers d'infanterie, qui, ceci soit dit à leur honneur, se sont montrés en très-bon rang. Les deux heures de galop, le « gibier » s'est pris à point nommé juste devant les bunes du champ de courses des Haras. M. Nalot est pris par M. Mojon, du 26^e, et M. Jacquot par M. Léger, du 34^e d'artillerie. La fête s'est aussitôt continuée par un lunch magnifique et une sauterie sur des plus gaies. A la nuit seulement, les valiers et les équipages sont rentrés au Mans, escortant les généraux de Beaufort et de Langourian.

Chronique Locale et de l'Outre-mer.

PASSAGE DE TROUPES.

Un détachement du 33^e régiment d'artillerie, composé de 4 officiers, 45 hommes de troupe, 25 chevaux, venant de Paris, logera à Saumur, après-demain mercredi 9 et jeudi 10 août.

Judi 10 et vendredi 11 août courant, ira également à Saumur un détachement du 35^e régiment d'artillerie (3^e batterie), posé de 4 officiers, 120 hommes et 100 chevaux.

MANŒUVRES DE CAVALERIE DE BLERZAC.

Dimanche prochain 13 août, les troupes suivantes feront étape à Tours :

10^e d'artillerie, 4 batteries, venant de Rennes; 5 officiers, 425 hommes, 150 chevaux;

34^e d'artillerie, 4 batteries, venant de Mans; 5 officiers, 425 hommes, 150 chevaux;

33^e d'artillerie, 4 batteries, venant de Saumur; 5 officiers, 425 hommes, 150 chevaux.

Courtes de Saumur. — Les personnes désireuses de souscrire aux Courtes de Saumur sont priées de se présenter à la Mairie.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Voici le rôle des assises du 3^e trimestre qui s'ouvrent aujourd'hui lundi :

Lundi 7 août (M^e Gallot, substitut) :

1. Thomas, vol qualifié; M^e Ragel, avocat; M^e Babin, avocat à la pudeur; M^e Babin, avocat.

Mardi 8 août (M^e Bernard, avocat général) :

3. Brasil, attentat à la pudeur; M^e Babin, avocat.

4. Lannois, attentat à la pudeur; M^e Babin, avocat.

5. Dupont, vol et escroquerie; M^e Babin, avocat.

Mercredi 9 août (M^e Gallot, substitut) :

6. Gennetei, vol qualifié; M^e Sémery, avocat; M^e Babin, avocat.

7. Babin, attentat à la pudeur; M^e Babin, avocat.

Jeudi 10 août (M^e Bernard, avocat général) :

8. Moreau, vol qualifié; M^e Morin, avocat; M^e Babin, avocat.

9. Foucaud, attentat à la pudeur; M^e Babin, avocat.

Vendredi 11 août (M^e Gallot, substitut) :

10. Carré, incendies volontaires; M^e Babin, avocat.

11. Logerais (contumax), vol qualifié; M^e Babin, avocat.

et Lodolska Déz, chapeliers, tous deux de Saumur.
Frédéric Pellé, représentant de commerce, et Marie-Marguerite Thibault, sans profession, tous deux de Saumur.

Faits divers.

LE PEUPLE LE PLUS SPIRITUEL...

Dans sa chronique du *Temps*, toujours curieusement renseignée, M. Jules Claretie s'occupe d'une chanson en vogue dans nos cafés-concerts : *Il n'a pas de parapluie !* Il en cite ce couplet :

Hier, voyant le chien d'une vieille dame,
Vêtu d'un paletot flamant,
Je dis : A vot' toutou, madame,
Il manqua' quequ' chose assurément.
Il n'a pas de parapluie,
Ça va bien quand il fait beau !
Mais, quand il tomb' de la pluie,
Il est trempé jusqu'aux os !
Il n'a pas de parapluie !

Cela n'a pas moins de dix-sept couplets et cela peut en avoir plus encore. Le chanteur à la mode est libre d'en ajouter un ou deux chaque soir.

Dans cet *Il n'a pas de parapluie !* témoignage irréusable de la facilité d'amusement qui caractérise ce peuple-ci, il y a, comme dans toutes les chansons célèbres, le couplet patriotique, le couplet *chauvin*, le couplet *grivois* et le couplet *satirique*.

Le couplet patriotique est attendu comme le couplet narquois. Ici, c'est la statue de la République « qui n'a pas de parapluie » :

Mais grâce au coffre qu'elle a
Elle peut tomber de la pluie,
Ce n'est pas ça qui l'enrhumerait.

Tandis qu'Henri IV sur le Pont-Neuf a beau faire le diable à quatre :

Il n'a pas de parapluie !
Ça va bien quand il fait beau,
Mais quand il tomb' de la pluie,
Il est trempé jusqu'aux os.

Et le public, cet indulgent public qui sifflerait un opéra, trouve une œuvre sérieuse, assommante, démolit, en un soir, l'œuvre lente d'un malheureux artiste — le public applaudit à tout rompre et reprend en chœur cet étourdissant et stupéfiant : *Il n'a pas de parapluie !*

Mais — symptôme à noter — de tous les couplets applaudis, bissés, redemandés, le plus acclamé est l'éternel couplet des *belles-mères*. C'est la plaisanterie usée jusqu'à la corde, mais toujours certaine d'un effet.

— J'envoie ma belle-mère faire des courses hors barrière, dit la chanson, et

Je ne lui donn' pas de parapluie !

Ah ! ce trait enlève tous les suffrages ! Une fluxion de poitrine à une belle-mère ! c'est exquis ! bravo ! bis ! bis !

Nous sommes vraiment un peuple bien spirituel !

SOCIÉTÉ DE L'OFFICE CATHOLIQUE.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les avantages exceptionnels des obligations que la Société de l'Office Catholique offre en ce moment à nos amis et dont ils trouveront plus loin l'annonce et la vue des établissements.

Le public, las des valeurs de spéculation qui dans ces derniers temps ont accumulé tant de ruines, revient avec raison vers les valeurs à revenu fixe, qui, si elles n'offrent pas les avantages de gain si souvent trompeur des actions, donnent du moins la sécurité du capital tout en assurant un revenu certain et rémunérateur.

Les obligations de la Société de l'Office Catholique, émises à 100 francs, sont remboursables à 125 francs en 25 ans par tirages annuels, et rapportent 6 0/0 payables par trimestres comme les rentes françaises.

Ces obligations ont pour garantie l'actif entier de la Société, c'est-à-dire plus de trois fois le montant des obligations.

Cet actif comprend : le capital action, 700,000

francs, les sommes en caisse et les sommes dues, un matériel considérable, etc., etc.

La Société de l'Office Catholique, chacun le sait, jouit aujourd'hui d'une réputation universelle et sans rivale dans son genre.

La Maison, fondée en 1878 dans des conditions modestes, a vu ses affaires prendre dans ces dernières années une importance considérable.

Ses produits sont connus aujourd'hui, non-seulement en France, où la Société compte près de 9,000 clients, mais encore à l'étranger et jusque dans les missions les plus lointaines.

L'exercice 1881 a donné aux actionnaires 13.80 0/0 du capital versé, et l'exercice courant, malgré la rigueur des temps, ne sera certainement pas inférieur.

C'est que la fortune de cette Société est indépendante de nos vicissitudes politiques et religieuses. Elle a ce grand avantage sur la plupart des entreprises dont la prospérité tient à notre territoire seul de pouvoir trouver dans sa vente à l'étranger et dans l'exportation, des débouchés et des profits considérables.

L'encaissement des coupons se fait par l'intermédiaire de tout banquier ou directement en les adressant par lettre au CAISSIER de la Société qui en envoie immédiatement le montant en un mandat ou chèque à vue.

Les obligations dont nos lecteurs trouveront l'annonce plus loin constituent donc un placement de premier ordre comme sûreté et garantie et nous ne saurions trop les engager à en profiter.

Adresser les demandes au directeur, 90, boulevard Montparnasse, à Paris. E. THÉRON.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose ; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Épiciers. (346)

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

INSTITUTION SAINT-LOUIS

SAUMUR

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

(Suite et fin.)

QUATRIÈME COURS

Instruction Religieuse

- 1 Prix. Gustave Trudeau, de Fontevault.
- 2 — Georges Trouvé, de Saumur.
- 1 Acc. Jules Amiot, de Saumur.
- 2 — Remi Redoules, de Chinon (Indre-et-Loire).

EXCELLENCE

- 1 Prix. Louis Beauvais, de Bourgueil (Indre-et-Loire).
- 2 — Gustave Trudeau, 1 cour.
- 1 Acc. Remi Redoules, 1 nom.
- 2 — Jules Amiot, 1 nom.

Travail et Conduite

- Prix. Louis Beauvais, 1 cour.

Grammaire, Orthographe et Analyses

- 1 Prix. Remi Redoules, 2 nom.
- 2 — Jules Amiot, 2 nom.
- 1 Acc. Léon Rimbault, de Blou.
- 2 — Louis Beauvais, 2 cour.

Exercices de style

- 1 Prix. Remi Redoules, 1 cour. 2 nom.
- 2 — Louis Beauvais, 2 cour. 1 nom.
- 1 Acc. Roger Aubouin, de Saumur.
- 2 — Jules Amiot, 1 cour. 2 nom.

Lecture

- 1 Prix. Jules Amiot, 1 cour. 3 nom.
- 2 — Remi Redoules, 2 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Louis Beauvais, 3 cour. 1 nom.
- 2 — Georges Trouvé, 1 cour.

Écriture

- 1 Prix. Louis Beauvais, 3 cour. 2 nom.
- 2 — Remi Redoules, 3 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Léon Rimbault, 1 nom.
- 2 — Abel Moreau, de Saumur.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Jules Amiot, 2 cour. 3 nom.
- 2 — Louis Beauvais, 4 cour. 2 nom.
- 1 Acc. Roger Aubouin, 1 nom.
- 2 — Remi Redoules, 4 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Louis Beauvais, 5 cour. 2 nom.
- 2 — Gustave Trudeau, 2 cour.
- 1 Acc. Remi Redoules, 4 cour. 3 nom.
- 2 — Jules Amiot, 3 cour. 3 nom.

Arithmétique

- 1 Prix. Louis Beauvais, 6 cour. 2 nom.
- 2 — Gustave Trudeau, 3 cour.
- 1 Acc. Léon Rimbault, 2 nom.
- 2 — Jules Amiot, 3 cour. 4 nom.

Éléments de tenue des livres

- 1 Prix. Remi Redoules, 4 cour. 4 nom.
- 2 — Gustave Trudeau, 4 cour.
- 1 Acc. Georges Trouvé, 4 cour. 1 nom.
- 2 — Louis Beauvais, 7 cour. 2 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Jules Foucher, de Saumur.
- Charles Maitreau, de Bouillé-Loretz (Deux-Sèvres).
- Abel Moreau, 1 nom.
- Georges Trouvé, 1 cour. 2 nom.

CLASSE PRIMAIRE

PREMIÈRE DIVISION

Instruction Religieuse

- 1 Prix. Henri Martineau, de Bagneux.
- 2 — Valentin Bras, de Saumur.
- Acc. Émile Richard, de Saumur.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Henri Martineau, 1 cour.
- 2 — Émile Richard, 1 nom.
- Acc. Raphaël Colombel, de Saumur.

Travail et Conduite

- 1 Prix. Henri Martineau, 2 cour.
- 2 — Louis Duveau, de Varrains.
- Acc. Jacques Delandes de Bagneux, de Bagneux.

Lecture

- 1 Prix. Raphaël Colombel, 1 nom.
- 2 — Émile Richard, 1 cour. 1 nom.
- Acc. Jacques Delandes de Bagneux, 1 nom.

Écriture

- 1 Prix. Jacques Delandes de Bagneux, 2 nom.
- 2 — Henri Martineau, 3 cour.
- Acc. Louis Duveau, 1 cour.

Orthographe

- 1 Prix. Émile Richard, 2 cour. 1 nom.
- 2 — Henri Martineau, 4 cour.
- Acc. Jacques Delandes de Bagneux, 1 cour. 2 nom.

Analyse grammaticale

- 1 Prix. Henri Martineau, 5 cour.
- 2 — Jacques Delandes de Bagneux, 1 cour. 3 nom.
- Acc. Émile Richard, 3 cour. 1 nom.

Arithmétique

- 1 Prix. Louis Duveau, 1 cour. 1 nom.
- 2 — André Traxler, de La Flèche (Sarthe).
- Acc. Henri Martineau, 6 cour.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Henri Martineau, 6 cour. 1 nom.
- 2 — Émile Richard, 3 cour. 2 nom.
- Acc. Louis Duveau, 2 cour. 1 nom.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Henri Martineau, 7 cour. 1 nom.
- 2 — Raphaël Colombel, 1 cour. 1 nom.
- Acc. Valentin Bras, 1 cour.

Devoirs de vacances

- Prix. Gustave Cathelineau, de Saumur.
- Raphaël Colombel, 2 cour. 1 nom.
- Henri Martineau, 8 cour. 1 nom.
- Acc. Valentin Bras, 1 cour. 1 nom.

DEUXIÈME DIVISION

Instruction Religieuse

- 1 Prix. Marc Le Clerc, de Saumur.
- 2 — Robert Gautier, de Saumur.
- Acc. Louis de Sarrazines, de Saumur.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Paul Sabatier, de Saumur.
- 2 — Robert Gautier, 1 cour.
- Acc. Louis de Sarrazines, 1 nom.

Lecture

- 1 Prix. Paul Sabatier, 1 cour.
- 2 — Marc Le Clerc, 1 cour.
- Acc. Louis de Sarrazines, 2 nom.

Écriture

- 1 Prix. Paul Sabatier, 2 cour.
- 2 — Louis de Sarrazines, 3 nom.
- Acc. Alfred Gasmier, de Saumur.

Orthographe

- 1 Prix. Marc Le Clerc, 2 cour.
- 2 — Paul Sabatier, 3 cour.

Acc. Charles Raynaud, de Saumur.

Analyse grammaticale

- 1 Prix. Paul Sabatier, 4 cour.
- 2 — Louis de Sarrazines, 1 cour. 3 nom.
- Acc. Robert Gautier, 2 cour.

Arithmétique

- 1 Prix. Édouard Rabilhac, de Saumur.
- 2 — Paul Sabatier, 5 cour.
- Acc. Albert Courtet, de Saumur.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Marc Le Clerc, 3 cour.
- 2 — Paul Sabatier, 6 cour.
- Acc. Louis de Sarrazines, 2 cour. 3 nom.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Marc Le Clerc, 4 cour.
- 2 — Robert Gautier, 2 cour. 1 nom.
- Acc. Paul Sabatier, 7 cour.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE DIVISION

Catéchisme et Histoire sainte

- Prix. André Gautier, de Saumur.
- Acc. Henri Cousineau, de Saumur.

Lecture

- Prix. Pierre de Bellegarde, de Saumur.
- Acc. Henri Cousineau, 1 nom.

Écriture

- 1 Prix. Pierre de Bellegarde, 1 cour.
- 2 — André Gautier, 1 cour.
- Acc. Henri Coqueret, de Souzay.

Orthographe

- 1 Prix. Henri Coqueret, 1 nom.
- 2 — Pierre de Bellegarde, 2 cour.
- Acc. Henri Cousineau, 2 nom.

Grammaire

- 1 Prix. Henri Cousineau, 3 nom.
- 2 — André Gautier, 2 cour.
- Acc. Henri Coqueret, 1 cour. 1 nom.

Calcul

- 1 Prix. Henri Cousineau, 1 cour. 3 nom.
- 2 — Henri Coqueret, 1 cour. 2 nom.
- Acc. André Gautier, 3 cour.

Géographie

- 1 Prix. Henri Cousineau, 2 cour. 3 nom.
- 2 — Henri Coqueret, 2 cour. 2 nom.
- Acc. Pierre de Bellegarde, 3 cour.

DEUXIÈME DIVISION.

Catéchisme et Histoire sainte

- 1 Prix. Abel Boutin, de Saumur.
- 2 — Henri Ferbu, de Saumur.
- Acc. André Girard, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Lecture

- 1 Prix. Paul Décard, de Saumur.
- 2 — Edgard Boissière, de Saumur.
- Acc. Jules Salvador, de Varrains.

Écriture

- 1 Prix. Marcel Gendron, de Turquant.
- 2 — Abel Boutin, 1 cour.
- Acc. Edgard Boissière, 1 cour.

Grammaire

- Prix. Jules Salvador, 1 nom.
- 2 — André Girard, 1 nom.

Calcul

- 1 Prix. André Girard, 1 cour. 1 nom.
- 2 — Jules Salvador, 1 cour. 1 nom.

TROISIÈME DIVISION.

- Catéchisme**
 Prix. Louis Mortier, de Saumur.
 Acc. Henri Buisson, de Saumur.
- Lecture**
 1 Prix. Maurice Chotard, de Saumur.
 2 — Henri Buisson, 1 nom.
 Acc. Alphonse Bigeau, de Saumur.
- Écriture**
 1 Prix. Louis Mortier, 1 cour.
 2 — Édouard Breton, de Saumur.
- Calcul**
 Prix. Alphonse Bigeau, 1 nom.
 Acc. Louis Mortier, 2 cour.
- Récitation**
 1 Prix. Charles Salmon, de Saumur.
 2 — Édouard Breton, 1 cour.
 Acc. Alphonse Bigeau, 1 cour. 1 nom.
- QUATRIÈME DIVISION
- Écriture**
 Prix. Gaston Cathelineau, de Saumur.
- Lecture**
 Prix. Louis Salmon, de Saumur.
 — Georges Larrivé, de Saumur.
- CINQUIÈME DIVISION
- Lecture**
 Prix. Paul Bonneau, de Saumur.
- Régularité**
 Prix. Gaston Colombel, de Saumur.
 — Maurice Brisson, de Saumur.

LANGUES VIVANTES

- Allemand**
- PREMIER COURS
 Prix. Augustin Guery, 1 cour. 4 nom.
 1 Acc. Armand de Monchy, de Chinon (Indre-et-Loire).
 2 — Gaston Toupelin de la Doilière, 1 nom.
- SECOND COURS
 1 Prix. Marcel Thoreau, de Saumur.
 2 — Ernest Michel, 3 cour. 2 nom.
 1 Acc. Alfred Voisin, 9 cour. 1 nom.
 2 — René Lardeux, 1 cour. 2 nom.
 3 — Fernand Angeli, 1 cour. 3 nom.
- TROISIÈME COURS
 Prix. Louis Anis, 6 cour. 2 nom.
 1 Acc. Félicien Thenin, 1 nom.
 2 — Roger de Neuville, 2 cour. 4 nom.
- Anglais**
- PREMIER COURS
 Prix. Henri Fourneau, 1 nom.
 Acc. Charles Regnard, 5 cour. 3 nom.
- SECOND COURS
 Prix. Joseph Gigon, 9 cour. 2 nom.
 1 Acc. Gabriel Maurice, 3 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
 2 — Georges Desveaux, 1 cour. 4 nom.
- TROISIÈME COURS
 Prix. Auguste Durand, de Montreuil-Bellay.
 1 Acc. Fernand Daudet, 3 cour. 3 nom.
 2 — Anatole Octave, 3 cour. 2 nom.
- QUATRIÈME COURS
 1 Prix. Alexis Garreau, 4 cour. 7 nom.
 2 — Louis Turpin, 4 cour. 4 nom.
 1 Acc. Théodore Besnard, 1 nom.
 2 — Albert Coulon, 8 nom.
 3 — Elie Séchet, 6 cour. 4 nom.
 4 — Victor Mahet, 1 cour. 5 nom.
 5 — Eugène Berthelot, 2 cour. 7 nom.
 6 — Raphaël Delacour, 2 nom.

DESSIN

- Peinture (tête)**
 Prix. René Brillatz, 3 cour. 1 nom.
 Acc. Anatole Octave, 3 cour. 3 nom.
- Peinture (paysage)**
 Prix. Camille Lebeau, 1 cour.
- Dessin d'après nature**
 Prix. Gaston Toupelin de la Doilière, 2 nom.
 Acc. Augustin Guery, 2 cour. 4 nom.
- Grande étude aux deux crayons et paysage**
 1 Prix. Charles Regnard, 5 cour. 4 nom.
 2 — Armand de Monchy, 1 nom.
 1 Acc. Jules Chevrier, 1 cour. 2 nom.
 2 — Paul de Monchy, 3 nom.
- Tête ombrée et principes**
 Prix. Théophile Berthelot, 7 nom.
 1 Acc. René Lardeux, 1 cour. 3 nom.
 2 — Armand de Béjarry, de Ste-Gemmes-le-Tallud (Vendée).
- Ornement**
- Première division**
 1 Prix. Louis Filmon, 3 cour. 1 nom.
 2 — Henri Raimbault, 1 cour. 1 nom.
 1 Acc. Fernand Daudet, 3 cour. 4 nom.
 2 — Auguste Durand, 1 cour.
 3 — Julien Fouet, 8 cour.
- Deuxième division**
 Prix. Louis Leroux, de Longué.
 Acc. Raphaël Desouches, 5 cour. 1 nom.
- Troisième division**
 Prix. Camille Breton, 5 cour. 7 nom.
 1 Acc. Théophile Berthelot, 1 cour. 7 nom.
 2 — Roger Guénault, 3 nom.
 3 — Victor Mahet, 1 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
 4 — Albert Coulon, 9 nom.
 5 — Eugène Berthelot, 2 cour. 8 nom.
- Épures de Géométrie descriptive**
 Prix. Maurice Chasseloup de Châtillon, 1 nom.
 1 Acc. Anatole Octave, 3 cour. 4 nom.
 2 — Marin Gallé, 6 cour. 4 nom.
- Dessin linéaire et lavis**
- Première division**
 1 Prix. Anatole Octave, 3 cour. 5 nom.
 2 — *ex-aequo* } Marin Gallé, 6 cour. 5 nom.
 Louis Filmon, 4 cour. 1 nom.
- 2 Acc. Fernand Daudet, 3 cour. 5 nom.
 3 — Auguste Durand, 1 cour. 1 nom.
 4 — Auguste Toupelin de la Doilière, de Saumur.
- Deuxième division**
 1 Prix. Théophile Berthelot, 1 cour. 8 nom.
 2 — Camille Breton, 6 cour. 7 nom.
 1 Acc. Victor Mahet, 1 cour. 7 nom.
 2 — Edmond Bigeau, 1 cour. 4 nom.
 3 — Julien Richard, 2 nom.
 4 — Eugène Berthelot, 2 cour. 9 nom.
 5 — Jules Expert, de Varrains.
 6 — Roger Guénault, 4 nom.
- Troisième division**
 1 Prix. Georges Bloudeau, 5 cour. 1 nom.
 2 — Eugène Neau, de Saint-Cyr-en-Bourg.
 1 Acc. Joseph Ragon, 1 cour. 4 nom.
 2 — Alphonse Menou, 2 cour. 7 nom.
 3 — Louis Duveau, 1 cour. 3 nom.
 4 — Eugène Boucher, 3 nom.
- Quatrième division**
 1 Prix. Georges Trouvé, 1 cour. 3 nom.
 2 — Louis Beauvais, 7 cour. 3 nom.
 1 Acc. Gustave Trudeau, 5 cour.
 2 — Charles Maitreau, 1 cour.

MUSIQUE
SOLFÈGE

- PREMIER COURS
 1 Prix. Albert Coulon, 10 nom.
 2 — Julien Richard, 3 nom.
 1 Acc. Aimé Albert, 1 cour.
 2 — Roger Guénault, 5 nom.
 3 — René Tournon, des Rosiers.
 4 — Alexis Garreau, 5 cour. 7 nom.
- SECOND COURS
 1 Prix. Alphonse Menou, 2 cour. 8 nom.
 2 — Ernest Vilgrain, 1 cour. 6 nom.
 1 Acc. Émile Baur, 6 nom. (prix d'acc.).
 2 — Eugène Boucher, 4 nom.
 3 — Jules Foucher, 1 cour.
 4 — Joseph Ragon, 1 cour. 5 nom.
 5 — Léon Richard, 2 nom.
 6 — Georges Trouvé, 2 cour. 3 nom.
- TROISIÈME COURS
 1 Prix. André Traxler, 1 cour.
 2 — Émile Richard, 4 cour. 2 nom.
 1 Acc. Raphaël Colombel, 3 cour. 1 nom.
 2 — Gustave Cathelineau, 1 cour.
 3 — Jacques Delandes de Bagnoux, 2 cour. 3 nom.
 4 — Paul Sabatier, 7 cour. 1 nom.
- MUSIQUE INSTRUMENTALE
 Prix. André Garnier, 1 nom.
 — Armand de Monchy, 1 cour. 1 nom.
 — Charles Regnard, 6 cour. 4 nom.
 1 Acc. Louis Marcheteau, 1 cour.
 2 — Georges Raimbault, 2 nom.
 3 — Marin Gallé, 7 cour. 5 nom.
 4 — Julien Fouet, 8 cour. 1 nom.
 5 — Louis Filmon, 5 cour. 1 nom.
 6 — Charles Thenin, 2 cour.
 7 — Alphonse Menou, 3 cour. 8 nom.

ESCRIME

- 1 Prix. Léon Bourcier, d'Angers.
 2 — Saint-Fort Mortier, de Saumur.
 1 Acc. Charles Maitreau, 1 cour. 1 nom.
 2 — René Mortier, 5 nom.

GYMNASTIQUE

- Première division**
 Prix. Maurice Chasseloup de Châtillon, 1 cour. 1 nom.
 1 Acc. Léon Bourcier, 1 cour.
 2 — Armand de Monchy, 2 cour. 1 nom.
- Deuxième division**
 Prix. Thierry de la Loge, 4 cour.
 1 Acc. André Traxler, 2 cour.
 2 — Léon Richard, 3 nom.

La rentrée des classes est fixée, pour les pensionnaires, au mercredi 4 octobre, et au jeudi 5 pour les demi-pensionnaires et les externes.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée le jeudi 5 octobre, à huit heures. — Ce même jour, il y aura composition.

A partir du 1^{er} septembre, un cours sera ouvert pour les jeunes élèves qui se présenteront : ce cours aura lieu, le matin, de neuf heures à onze heures, et, l'après-midi, de deux heures à quatre heures.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. GALBRUN, ancien notaire à Montreuil-Bellay, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (443)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE

A L'AMIABLE.
 2 hectares 55 ares 74 centiares de vigne, terre et bois, en une seule pièce, à la Pierre-Couverte, commune de Saint-Florent, dépendant de la succession de M. JACOB.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27. (380)

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ

Située sur les bords de la Loire, à Saint-Clément-des-Levées,

Comprenant : trois chambres et une cuisine, grenier, cave, cellier, cour, jardin et hangar.

S'adresser à M^{me} veuve BOLOGNESI, rue Dacier, 8, à Saumur. (430)

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la rue du Prêche et de la Grande-Rue,

Avec service d'eau.

S'adresser à M^{me} ROUGÉ, 14, rue de Poitiers. (412)

Etudes de M^e DOUSSAIN et de M^e TESSIER, notaires à Doué.

VENTE

PAR ADJUDICATION

Et sur licitation,
 Le dimanche 20 août 1882, à midi, en l'étude de M^e DOUSSAIN,

DE LA

PROPRIÉTÉ D'ALBŒUF

Située communes de Forges et Denezé,

Consistant en : maison de maître, bâtiments de fermiers, servitudes, cours, issues, jardins, verger, terres labourables, vignes, prés, bois taillis ; le tout en un ensemble d'une superficie d'environ 47 hectares.

Mise à prix : 60,000 fr.

MAISON A LOUER

S'adresser à M^{me} JARDON, rue Saint-Nicolas, 86. (402)

A CÉDER

UN CAFÉ

Nombreuse clientèle et dans une position exceptionnelle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

CHIEN DE CHASSE, bonne race.

S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE CHEVEVERGNE

Saumur

MIXTURE FERRON

Contre le Croup.

MALADIES DE POITRINE

ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge ; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogramme, 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (443)

A CÉDER

De suite

UN FONDS DE CHARCUTERIE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS

S'adresser rue de la Tonnelle, 19, à Saumur. (423)

A VENDRE

D'OCCASION

Un OMNIBUS presque neuf, faisant BREACK.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se plaindre, le mari comme concubine, le ménage comme cuisinière et femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 8, rue de la Paix. SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS. Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandes. M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur sousigné.